

06.05.2021 - 14:49 Uhr

La suspension des brevets est une fausse solution

Bâle (ots) -

De l'avis d'Interpharma, la décision du gouvernement des États-Unis de s'engager auprès de l'OMC pour une suspension des brevets pour les vaccins contre la COVID-19 est décevante et n'atteindra pas le but recherché. C'est une fausse solution à un problème complexe et met en danger de futures innovations.

L'accès aux vaccins rapide et équitable pour tous dans le monde entier est une priorité pleinement partagée par Interpharma. Mais la levée des brevets n'est pas la bonne solution. Renoncer aux brevets pour les vaccins contre la COVID-19 ne contribue ni à accroître la production, ni à résoudre les problèmes pratiques qui se posent dans la lutte contre cette crise sanitaire mondiale.

René Buholzer, directeur d'Interpharma, déclare à ce sujet:

"Dans la crise actuelle, lever les droits de la propriété intellectuelle n'aurait aucun effet sur la fabrication à grande échelle et la distribution équitable de vaccins, produits diagnostiques et médicaments. Au contraire, la protection de la propriété intellectuelle est le garant de l'innovation et a fait ses preuves pour le transfert de technologies entre les entreprises. Lever la protection conférée par les brevets affaiblirait de manière décisive la réponse de la communauté scientifique aux mutations et aux futures pandémies."

Affaiblissement des chaînes d'approvisionnement et de la qualité

Cette initiative ne résout pas le véritable goulet d'étranglement qui est la disponibilité de capacités de production, de personnel qualifié et de matières premières. Au contraire, elle a plutôt pour effet de détourner l'attention des véritables défis liés à l'augmentation de la production et de la distribution des vaccins contre la COVID-19: à savoir la suppression des barrières commerciales, l'élimination des goulets d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement et la pénurie de matières premières et d'ingrédients. En renonçant aux brevets, on risque de détourner les matières premières et les excipients de chaînes d'approvisionnement efficaces et bien établies vers des installations de production moins efficaces où la productivité et la qualité peuvent poser problème.

Les vaccins actuellement autorisés reposent sur des technologies dont la recherche et le développement de longue haleine ont été rendus possibles par la bonne protection de la propriété intellectuelle qui existe à ce jour. Cela a permis aux entreprises de collaborer et de partager les connaissances entre chercheurs de manière inédite.

Contact:

Cécile Rivière, responsable communication Suisse romande, Interpharma, Association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche, tél. 079 800 25 91, cecile.riviere@interpharma.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100870146> abgerufen werden.